B O U X I È R E S - A U X - D A M E S

BULLETIN MUNICIPAL N° 23 ANNÉE 2013

Pages 2,3,4
BUDGET : INTERVIEW DE MONSIEUR ALAIN FRISTOT

Page 5
HUMANISATION DE LA MAISON DE RETRAITE

Pages 6 et 7
LA GALETTE ET LE REPAS DES ANCIENS - FORUM POUR L'EMPLOI

Pages 8 et 9
HISTORIETTES DE BOUXIÈRES

Pages 10 et 11
JABAD : BIENTÔT LE DEPART
CME - LES CLOCHES

Pages 12 et 13
GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE

Pages 14 et 15
LES TRAVAUX - LE COVOITURAGE

Pages 16
Agenda

LE MOT DU MAIRE

C'est au printemps que nous présentons le budget de notre commune.
Le 18 mars, le conseil municipal a adopté le budget 2013 et notre adjoint aux finances, Monsieur Alain Fristot, vous en présente les grandes lignes dans les pages suivantes.

Comme les années précédentes, les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées et nous avons réalisé plus de 500 000 € de travaux en 2012.

C'est le dernier budget du mandat et nous avons décidé de rester dans la même ligne de conduite : pas d'augmentation des taux d'imposition communaux, poursuite du programme de travaux, ce qui correspond à la réalisation de la totalité de notre engagement et même davantage : cimetière, nouvelle salle socioculturelle etc...

Je vous laisse le soin de découvrir les chiffres clé du budget dans les pages suivantes et je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je voulais également vous rassurer en vous confirmant que notre bureau de poste ne sera pas fermé, et que la pétition lancée par un habitant contre sa fermeture était fantaisiste.

Pour toute modification liée à la poste, le maire est informé en premier lieu et il est bien sûr évident que les élus n'accepteraient pas une baisse du service rendu. C'est pour cela que nous avions déjà réagi en 2012 pour conserver les horaires d'ouverture.

Jean-Luc Déjy
Maire

Directeur de publication : Jean-Luc DÉJY

Rédactrice en chef : Denise FOUSSE-TONI

Dépôt légal n° 1660

Mairie : 1 Place de la Mairie - BP 31
54136 BOUXIÈRES-AUX-DAMES
Téléphone : 03 83 22 72 09 - Télécopie : 03 83 22 75 84
Messagerie : mairie-de-bouxieres-aux-dames@wanadoo.fr
Site internet : htpp://www.mairie-bouxieres-aux-dames.fr

BUDGET

Interview d'Alain FRISTOT

Alain FRISTOT
Adjoint délégué aux finances

Monsieur FRISTOT, le conseil municipal a voté les résultats des comptes de l'année 2012. Que peut-on en dire ?

Pour le budget communal, le résultat cumulé est excédentaire de 1.750.306 €. Ces excédents vont nous permettre de financer les investissements de cette année et de l'année prochaine sans emprunter.

Comment expliquez-vous ces bons résultats ?

C'est simple : les dépenses de fonctionnement ont baissé en 2012 de 2 % tandis que les recettes de fonctionnement ont augmenté de 5,5 %. Cela a généré un excédent de fonctionnement de 540.000 €. Cette somme vient s'ajouter aux excédents des années passées.

Les impôts vont-ils augmenter ?

Le conseil municipal a choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition. Mais les impôts locaux augmenteront mécaniquement de 1,8 % en raison de la hausse des bases cadastrales votée par le Parlement à l'occasion de la Loi de finances.

Quels sont les principaux investissements prévus en 2013 ?

Essentiellement la salle socioculturelle (1.288.000 € TTC), l'aire de covoiturage (40.000 € TTC) et l'aménagement des accès extérieurs du foyer rural (105.000 € TTC).

Y a-t-il des travaux d'amélioration de l'éclairage public ?

Oui, nous allons continuer ceux déjà engagés en 2011 et 2012 pour 60.000 € TTC. Ces travaux nous permettront de diminuer nos consommations énergétiques.

Et dans les écoles ?

Nous avons prévu de rénover complétement les sols de l'école primaire (81.000 € TTC) ainsi que les façades de l'école maternelle Kierren (50.000 € TTC).

Il y a également un projet de city-stade ?

Oui, c'est un besoin pour les jeunes. Il sera implanté sur la zone de loisirs des Pâquis (68.000 € TTC).

Qu'en est-il des travaux sur l'eau potable et l'assainissement ?

Sur le budget eau, il est prévu la rénovation des châteaux d'eau pour 150.000 €. Ces travaux étaient prévus en 2012. Sur le budget assainissement, nous allons commencer, à la demande du préfet, un système épaississeur pour améliorer le traitement des boues d'épuration ainsi qu'un silo de stockage. Nous avons prévu 500.000 €.

Pour conclure cet entretien, est-il possible de vous rencontrer pour obtenir des précisions sur le budget ?

Je suis à la disposition des Bouxiérois et il suffit de me joindre en mairie pour convenir d'un rendez-vous.

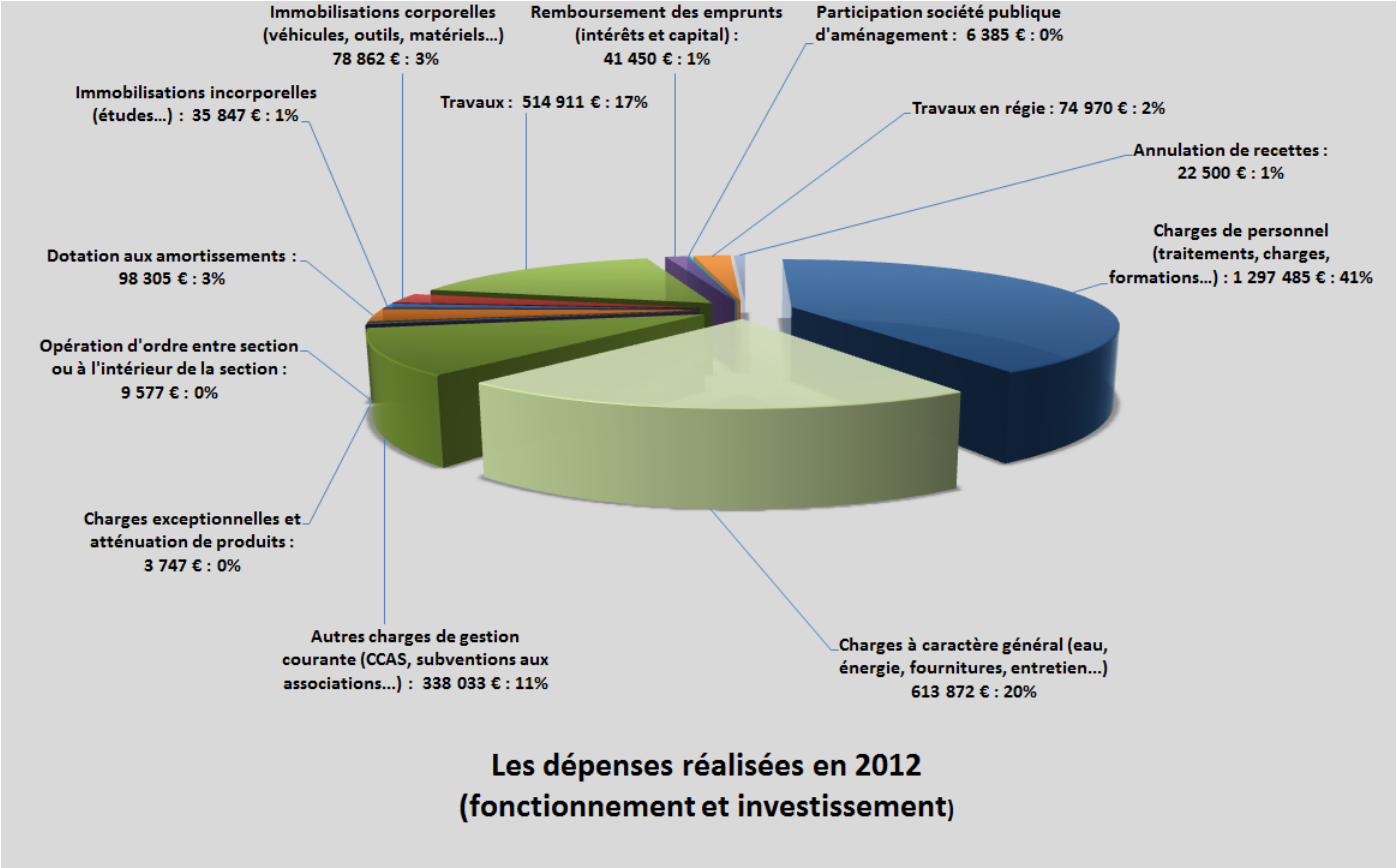

Les dépenses réalisées en 2012
(fonctionnement et investissement)

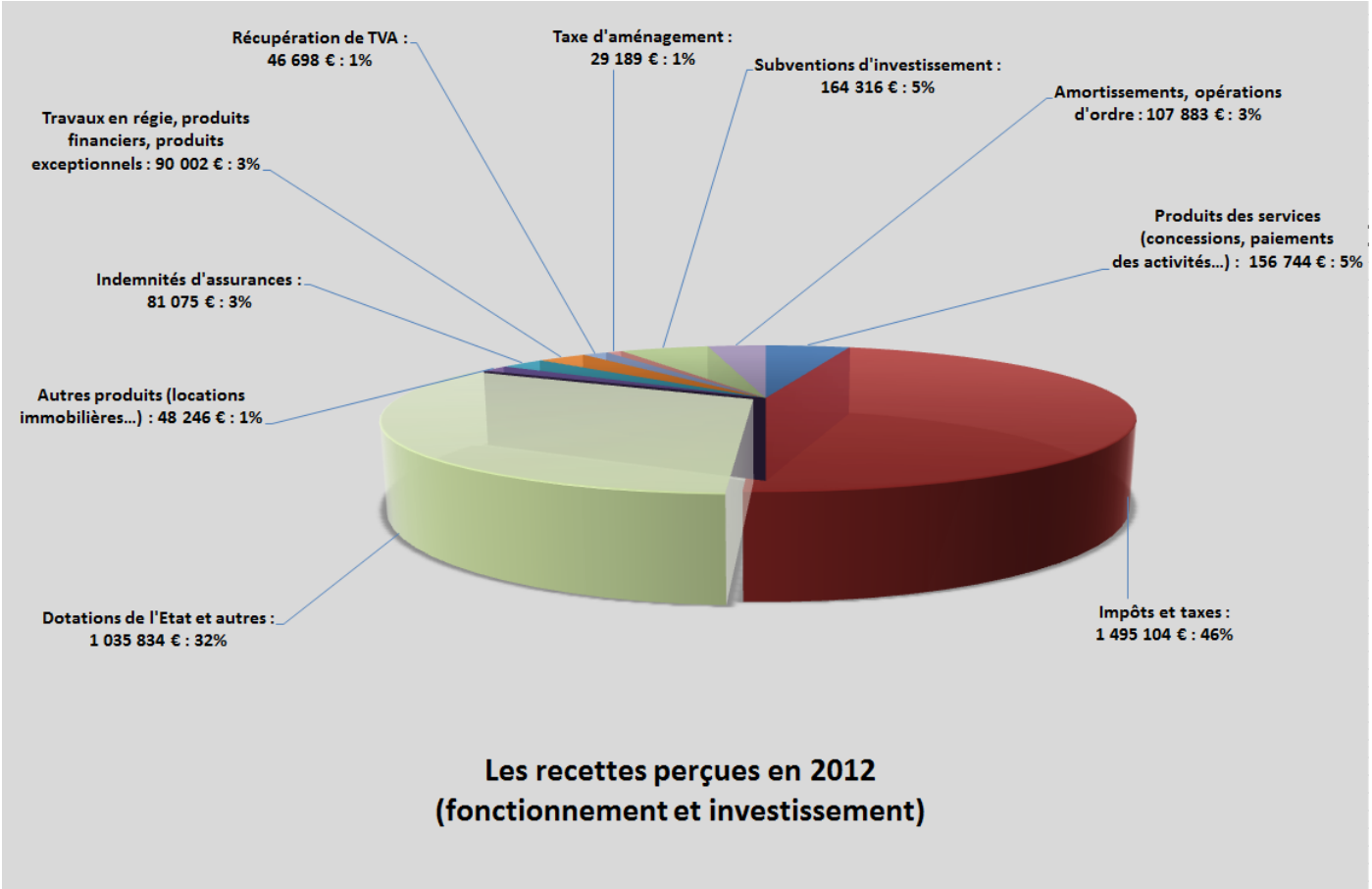

Les recettes perçues en 2012
(fonctionnement et investissement)

Services de l'eau potable

Section de fonctionnement					
Dépenses	**CA 2012**	**BP 2013**	**Recettes**	**CA 2012**	**BP 2013**
Charges à caractère général chap.011		10 000 €	Produits des services (surtaxe eau) chap. 70	88 553 €	88 553 €
Intérêts des emprunts chap. 66	3 281 €	3 500 €	Produits exceptionnels chap. 77	5 932 €	5 932 €
Dotation aux amortissements et provisions chap. 68	13 721 €	14 322 €	Résultat d'exploitation reporté c/002		207 047 €
Virement à la section d'investissement c/ 023		154 227 €			
Total	**17 002 €**	**182 049 €**	**Total**	**94 485 €**	**301 532 €**
Section d'investissement					
Dépenses	**CA 2012**	**BP 2013**	**Recettes**	**CA 2012**	**BP 2013**
Subventions d'investissement chap. 13	5 932 €	5 932 €	Autres immobilisations financières c/ 2156-041	436 €	658 €
Remboursement des emprunts en capital chap. 16	8 733 €	12 000 €	Construction c/213-041 (remboursement TVA)	950 €	
Travaux sur château d'eau chap. 23	5 444 €	122 600 €	Créances sur transf. droits à déd° de TVA c/ 2762 -27	1 386 €	658 €
Travaux (branchements et Merrey) chap. 23	4 013 €	28 675 €	Amortissements c/ 2815-2813	13 721 €	14 322 €
Créances sur transf. droits à déd° de TVA c/ 2762-041	1 386 €	658 €	Réserves c/ 1068		3 252 €
Déficit d'investissement reporté c/ 001		3 252 €	Virement de la section de fonctionnement c/ 021		154 227 €
Total	**25 508 €**	**173 117 €**	**Total**	**16 493 €**	**173 117 €**

Services de l'assainissement

Section de fonctionnement					
Dépenses	**CA 2012**	**BP 2013**	**Recettes**	**CA 2012**	**BP 2013**
Charges à caractère général chap. 011	2 042 €	2 000 €	Produits des services chap. 70	140 195 €	140 000 €
Intérêts des emprunts chap. 66	7 772 €	8 000 €	Autres produits de gestion chap. 74	10 292 €	10 000 €
Titres annulés chap. 67		5 000 €	Produits exceptionnels chap. 77	33 209 €	33 047 €
Dotation aux amortissements et provisions chap. 68	63 429 €	66 197 €	Excédent antérieur reporté c/ 002		438 668 €
Virement à la section d'investissement c/ 023		321 591 €			
Total	**73 243 €**	**402 788 €**	**Total**	**183 696 €**	**621 715 €**
Section d'investissement					
Dépenses	**CA 2012**	**BP 2013**	**Recettes**	**CA 2012**	**BP 2013**
Subventions d'investissement chap. 13	33 209 €	33 047 €	Subventions d'investissement chap. 13	2 020 €	172 000 €
Remboursement des emprunts en capital chap. 16	9 054 €	12 000 €	Amortissements chap. 28	63 429 €	66 197 €
Travaux (table d'égouttage et silo) chap. 23	4 873 €	480 000 €	Autres immobilisations financières c/ 2156-041	9 986 €	2 564 €
Déversoir d'orage c/2315	6 028 €		Créances sur transf. drts. déd° de TVA c/ 2762 -27	9 986 €	2 564 €
Travaux rue Dames Chanoinesses	6 718 €		Virement de la section de fonctionnement c/ 021		321 591 €
Travaux (rénovation Grande Cour+ rue du Ruisseau)		61 000 €	Excédent antérieur reporté c/ 001		23 695 €
Créances sur trsf. de drts. à déd° de TVA c/ 2762 - 041	9 986 €	2 564 €			
Total	**69 868 €**	**588 611 €**	**Total**	**85 421 €**	**588 611 €**

Budget Principal 2013

	Dépenses			Recettes		
Section de fonctionnement	Charges à caractère général (eau, énergie, fournitures,)	836 494 €	20,3%	Produits des services (concessions, paiements des activités...)	147 970 €	3,3%
	Charges de personnel (traitements, charges, formations...)	1 348 700 €	32,7%	Impôts et taxes	1 515 000 €	33,4%
	Autres charges de gestion courante (CCAS, subv° associations...)	321 274 €	7,8%	Dotations de l'Etat et autres	961 242 €	21,2%
	Charges exceptionnelles et atténuation de produits	39 500 €	1,0%	Autres produits (locations immobilières...)	45 000 €	1,0%
	Charges financières (intérêts)	3 500 €	0,1%	Atténuations de charges	78 000 €	1,7%
	Dépenses imprévues de fonctionnement	169 292 €	4,1%	Produits financiers, produits exceptionnels	7 008 €	0,2%
	Dotation aux amortissements et provisions	89 388 €	2,2%	Opérations d'ordre entre sections	37 685 €	0,8%
	Virement à l'investissement	1 318 805 €	32,0%	Excédent antérieur reporté	1 745 911 €	38,5%
	Total	**4 126 953 €**	100,0%	**Total**	**4 537 816 €**	100,0%
Section d'investissement	Immobilisations incorporelles (logiciels, études,...)	15 000 €	0,7%	Dotations diverses (récupérations de TVA, TLE)	121 882 €	5,7%
	Immobilisations corporelles (véhicules, outils, matériels, ...)	205 947 €	9,6%	Subventions d'investissement	304 987 €	14,2%
	Travaux	1 793 249 €	83,2%	Amortissements	89 388 €	4,1%
	Remboursement des emprunts (capital)	41 675 €	1,9%	Opérations d'ordre dans la section	149 €	0,0%
	Dépenses imprévues d'investissement	60 900 €	2,8%	Produits de cession	315 000 €	14,6%
	Opérations d'ordre entre sections et à l'intérieur de la section	37 834 €	1,8%	Excédent d'investissement antérieur reporté	4 395 €	0,2%
	Déficit d'investissement antérieur reporté	- €	0,0%	Virement de la section de fonctionnement	1 318 805 €	61,2%
	Total	**2 154 605 €**	100,0%	**Total**	**2 154 605 €**	100,0%

HUMANISATIONDE LA MAISON DE RETRAITE POINCARÉ

Marianne RAC
Directrice de la maison de retraite Poincaré

La Maison de retraite Poincaré a été construite dans les années 1970 et a été transformée en EHPAD en 2004. En 2009, l'association gestionnaire a souhaité un rapprochement avec la Fondation Vincent de Paul, qui a abouti à une reprise effective au 1er septembre de la même année.

Depuis les années 70, le public accueilli a évolué, les personnes vivent de plus en plus âgées, demeurent à leur domicile plus longtemps et arrivent donc en maison de retraite plus tard et dans un état de plus grande perte d'autonomie. La construction existante, malgré une mise en conformité en 2003, n'est plus adaptée tant dans les espaces privés (marche pour accéder à la douche, largeur de porte non adaptée aux personnes âgées en fauteuil roulant, isolation phonique et thermique) que dans les espaces communs et dans son fonctionnement.

Les objectifs des travaux envisagés sont les suivants :

- **garantir un cadre de vie adapté, sécurisé pour des personnes âgées dépendantes ;**
- **doter l'établissement d'un plateau performant en termes d'accueil et de prise en charge globale des personnes âgées dépendantes, y compris des soins de fin de vie et de décès ;**
- **ouvrir l'établissement sur la ville et son environnement ;**
- **augmenter la capacité d'accueil de l'établissement (100 lits à l'issue des travaux) et continuer à accueillir en priorité les personnes âgées de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey ;**
- **conforter et créer des emplois sur le territoire.**

Les travaux de la maison de retraite Poincaré ont débuté en juin 2012 pour une durée de 50 mois. Pendant cette période l'objectif est donc de maintenir l'occupation des 80 chambres et de limiter au maximum les désagréments liés aux travaux. Pour ce faire, nous avons divisé le chantier en 5 phases. Entre chaque phase est prévue une période de neutralisation de deux mois pour la réception des travaux, l'installation du mobilier et le transfert des résidents. Les phases sont les suivantes :

Phase 0 (terminée en décembre 2012) : Travaux préalables à la démolition du bâtiment central et à la construction du nouveau bâtiment (dévoiement des réseaux, terrassement…), installation d'une galerie de liaison entre les deux bâtiments existants.

Phase 1 (en cours jusqu'en 2014) : Construction du nouveau bâtiment en deux temps, installation d'une galerie de liaison entre le bâtiment existant et le nouveau bâtiment et démolition du bâtiment central.

Phase 2 (2014 à 2015) : Rénovation complète du bâtiment B, vidé de ses occupants.

Phase 3 (2015 à 2016) : Rénovation complète du bâtiment A maintenu en activité avec l'accueil de 6 résidents soit un étage occupé. Les autres niveaux seront vides pour permettre la rénovation de deux niveaux en laissant un étage tampon.

La « nouvelle » maison de retraite Poincaré

LA GALETTE ET LE REPAS DES AINES
FORUM POUR L'EMPLOI

Daniel BOILLON
Adjoint délégué à l'action sociale et à l'environnement

Début janvier est l'occasion pour les Bouxiérois de se rencontrer, d'abord aux vœux du Maire le lundi 7 janvier et dès le samedi suivant, les anciens se sont retrouvés à nouveau salle Lambing pour leur traditionnelle galette.

Gérard DUPUIS animait cet après-midi, la bonne humeur était de mise, nombreux ont été les rois et les reines.

Cette année, la galette a rejoint les pensionnaires de la maison de retraite, très peu nombreux les années précédentes à pouvoir venir salle Lambing. Le 17 janvier, quelques membres du CCAS se rendaient à la maison de retraite avec cidre et galettes pour partager un après-midi avec les résidents.

A la mi-mars, plus précisément, le dimanche 17 du mois, nous nous retrouvions encore salle Lambing avec plaisir pour le repas des anciens. Plus de 200 personnes partageaient la joyeuse ambiance entretenue par l'orchestre « Les Lepavas ».

Ces manifestations festives sont toujours aussi l'occasion de rappeler que le CCAS est également et surtout un lieu où tout Bouxiérois peut venir chercher conseil, renseignements concernant les soucis du quotidien. C'est un véritable lieu de solidarité. Occasion est encore donnée de le répéter ici en précisant bien qu'il est préférable de déjà prendre rendez-vous par téléphone, 03 83 22 29 69 ou de communiquer par mail, ccas.bouxieres@wanadoo.fr.

Et surtout, ne jamais hésiter à appeler, si le besoin s'en fait sentir, cet organisme de proximité est au service de tous.

NOUVELLE COLLECTE TEXTILE
NE JETEZ PLUS CHAUSSURES ET VÊTEMENTS

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle ! Ils peuvent créer des emplois et, portés par d'autres ou recyclés, commencer une deuxième vie.

La mise en place d'une collecte de textile sur le Bassin est une action phare du programme de prévention des déchets du Bassin de Pompey. Le gisement de textile est estimé à 13 kg/hab/an. Ces textiles se retrouvent actuellement dans les ordures ménagères résiduelles en porte à porte ou en déchetterie dans les bennes « divers » et par conséquent ne sont pas valorisés.

Ce sont 22 bornes qui seront réparties sur les 13 communes du Bassin pour permettre cette nouvelle collecte à partir du 19 février.

En savoir plus www.bassinpompey.fr

Implantation des Bornes textiles

Commune	Emplacement	Borne
Bouxières	Rue de l'Abbaye	1
	Rue du Téméraire (services techniques)	1

LA GALETTE DES ROIS

Denise FOUSSE TONI
Adjointe déléguée à la communication et à l'information

Cette année encore, de délicieuses galettes ont été dégustées lors de la traditionnelle fête des Rois

Félicitations à nos Reines et Rois

Historiettes de Bouxières

Chers habitants de Bouxières aux Dames, c'est une part de la petite histoire récente de notre ville que vous allez découvrir et apprécier sans aucun doute, dans les anecdotes qui vous sont proposées dans ce bulletin. Leur auteur est né et a grandi Chemin des Corvées, qui n'est devenu rue que bien plus tard. Il est allé à l'école et au cathé à Bouxières et il a bien connu les instituteurs et les curés qui ont marqué la vie locale de l'époque.

On l'appelait Titi et maintenant qu'il est devenu grand, ses amis l'appellent Gégène. Dans ces années 50 à 60, il n'y avait ni télévision, ni téléphone, les automobiles étaient peu fréquentes, les déplacements en groupe ou en famille étaient compliqués et rares et les enfants jouaient plus souvent dans la nature que dans les maisons. Après avoir enseigné à Malleloy où il fut directeur de l'école puis maire, Gégène est parvenu à la retraite et il a commencé à rassembler ses souvenirs de gosse. Il écrit des historiettes courtes, plaisantes, souvent drôles et toujours évocatrices d'un passé pas très lointain. Ses amis d'enfance, dont quelques-uns habitent encore notre ville, se reconnaîtront sans aucun doute dans ces aventures qu'ils ont vécues avec Titi . On peut espérer que l'auteur éditera toutes ses historiettes, pour notre plus grand plaisir.

Gérard HAQUIN

LA BOUSE

Le Haut : La Pelouse, ses vénérables tilleuls et les gens qui habitent en amont du quartier de la République, fontaine située à mi-côte.

Le Bas : Les gens du fond de la vallée de la Meurthe et du quartier du Village.

J'habitais le quartier des « Corvées », c'est-à-dire juste entre le haut et le bas du village et je n'étais habituellement guère concerné par les querelles traditionnelles qui opposaient les deux camps et qui réapparaissaient épisodiquement sous la forme de batailles d'enfants style guerre des boutons.

Cet après-midi-là, je ne sais pourquoi, je décide d'être de la bagarre… Je me range dans l'équipe du Bas, malgré la solide réputation d'agressivité de ceux du Haut qui, on le disait, attachaient leurs prisonniers à des poteaux de torture.

Dès le début des opérations nous déclenchons une attaque fulgurante car il nous faut absolument déloger l'ennemi de sa position dominante : le repaire de « La Mine ».

Les deux bandes se retrouvent vite face à face et l'affrontement devient inexorable… Mais quoi ? Ils sont bien plus nombreux que nous et leur position plus élevée est nettement plus confortable. « Sauve qui peut ! »

Les chefs décident de battre en retraite. Alors c'est la débandade ! Nous dévalons champs, vergers, jardins et buissons, les guerriers du Haut à nos trousses.

Une clôture en barbelés! Vite je plonge dans l'herbe pour ramper sous le fil barbelé. Je me relève prestement lorsqu'une énorme masse molle et puante s'aplatit sur mon ventre sous l'œil goguenard de l'ennemi. Une grosse bouse mi-sèche mi-liquide, projetée par un poursuivant, s'étale sur mon manteau. Une bouse de vache! La honte !

En hâte, je rejoins les autres en essuyant grossièrement mon manteau ainsi que les moqueries peu solidaires de mes complices; un nettoyage plus sérieux s'imposera plus tard, après le rapport.

LE LAIT DE CHÈVRE.

Chemin des Corvées, on frappe à la porte, c'est le garde-champêtre en tenue, Tété, qu'on appelle ainsi en raison du léger bégaiement qu'il ne parvient pas toujours à dominer. Un homme simple et juste redouté des enfants en raison de son éternel képi noir.

Les périodes assez régulières pendant lesquelles, sorti de l'hôpital, mon père ne pouvait pas reprendre le travail, il les passait à lire, à pêcher et à parcourir les prés et les bosquets du quartier. Les pommiers et les poiriers non récoltés, il les connaissait par cœur et, régulièrement, il s'en allait ramasser les fruits et les rapportait chez nous, sur la table de la cuisine. Il avait pris l'habitude de les éplucher, d'enlever les parties tachées et de couper les fruits en quartiers pour qu'on puisse les goûter : « Tiens, celle-là, c'est du Quénois ; elle est croquante. La rouge, c'est du père Tremper, elle est plus douce… »

« Tu comprends Charlot, j'peux pas faire autrement ! Un témoin t'a vu sous le pommier des Purivaux ! C'est l'Avertissement, dit-il en détachant un morceau de papier de son carnet.
- Bien sûr que j'y étais ! Mais je ne cueille pas, je ramasse !
- Bon, dit Tété, tu prends l'avertissement et tu te débrouilles pour les ramasser le soir.
- Le soir, s'étonna mon père ?
-Oui, le père Marin va se coucher à six heures, lâcha le Garde, en finissant sa goutte ! »
Le Garde parti, mon père s'interrogea sur le manque de loyauté du père Marin : « Alors le témoin, c'est lui ! Ça ne m'étonne pas, on devait être tous les deux sur le même coup… »
Il fallait rester discret sur la confidence de Tété, alors, quelles représailles ?
Il fut décidé qu'on n'achèterait plus le lait de leur chèvre. Madame Marin qui ignorait tout de cette histoire, fit part de son légitime étonnement. La réponse fut lapidaire : « Trop acide vot'lait, faut pas donner de pommes aux biques ! »

PING-PONG.

A l'école, à onze heures et demie, c'est la ruée à la sortie, pour la plupart des enfants. Cependant, quelques-uns bifurquent au bas de l'escalier pour se diriger vers le « Préau ». Là, les petites balles blanches fusent, des luttes acharnées s'engagent, ponctuées de « Je prends le gagnant ! » ou de « Tu ne montes pas à dix ! »

Ce jour-là, les parties s'enchaînent…Très vite, midi et demie sonne au clocher de l'église toute proche. Vite, Je suis en retard.

Trop tard, Papa m'attend dans le « P'tit Chemin », derrière le cimetière. Rien à dire, midi c'est midi et je prends une fessée de première. Maman est là, fort heureusement, pour adoucir mon arrière-train rougi et douloureux.

Bien sûr, le repas est gâché. Ma mère n'approuve pas : « Tu y es allé un peu fort tout de même ! »
Au fond, je sens que mon père l'admet, mais il ne l'avouera pas, autorité oblige.

Le paradoxe c'est que ma punition allait bien au-delà de la fessée devenue secondaire pour moi: je m'en voulais énormément d'être la cause d'une nouvelle dispute conjugale et aussi d'avoir fait craquer ce père que son intransigeance rendait paradoxalement fragile.

Depuis cet évènement, à quelque chose malheur est bon, si je fais abstraction de quelques taloches généreusement distribuées pour des futilités, je n'ai jamais plus été frappé.

L' exposition des photos des classes, réalisée par M. B LAUNOY, est mise à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Sur ce cliché datant de 1958,Assis au premier rang de Gauche à droite: Jean Marie Martin,Denis Riess,Jean Claude Bak,Jaky Gitzoffer, André Noêl,Bernard Launoy Gilbert Dubois,Remy Colombat,Michel Baraban. 2e Rang : Jeannot Reff,André Peth,Germain Rovelli,Marcel Forterre,Eugène Bernard,Jacky Courtiol,Pierre Courtiol.3e Rang: Jacques Altenburger,Christian Demangeon,Michel Ory,Michel Girol, Robert Lallemand,Gibert Dondainas,Jean Marie Belland

JABAD : BIENTÔT LE DEPART

Catherine LALANTE
Adjointe déléguée à la Jeunesse

Le 20 avril 2013, les jeunes prendront l'avion pour Marrakech. Ils participeront à un chantier jusqu'au 4 mai. Ce chantier aura lieu à 60km de Ouarzazate (Maroc) et il consistera en la rénovation d'une école primaire. Ils seront encadrés par 4 adultes qui, outre le fait d'être bénévoles, paient leurs billets d'avion.

Depuis 2 ans, ces jeunes s'investissent avec ardeur et bonne humeur pour réunir des fonds et financer leur action. Ils ont organisé deux déjeuners-spectacles. Celui du 18 novembre a, comme en mars, rassemblé 120 personnes qui ont apprécié le repas (préparé par les jeunes et Jean-Marc Valle), le spectacle assuré par une troupe de Maxéville et l'animation dansante réalisée gracieusement par Brice Brendlin (ancien membre de JABAD).

Ils ont fait le service et la vaisselle lors de diverses manifestations et ils ont réalisé un chantier-jeunes en rénovant le parcours de santé de la Pelouse. Ils vont participer à une opération de nettoyage de la forêt. Ils ont également participé à des appels à projets organisés par des banques ou des mutuelles, ainsi que par la région lorraine en constituant des dossiers. Le sérieux de leur projet a retenu l'attention des différents jurys qui leur ont attribué des récompenses. Tout cet investissement a permis aux jeunes de financer par eux-mêmes à 85% leur projet. La Commune participe à hauteur de 15%.

Ils n'étaient pas là pour la galette (ils recevaient un prix) mais c'est avec plaisir qu'ils ont assuré le service au repas des anciens du 17 mars.
Merci à tous les Bouxiérois qui répondent toujours favorablement aux diverses sollicitations de ce groupe de jeunes et merci à la municipalité pour son soutien logistique.

A très bientôt…..on vous racontera

ORIGINES DE BOUXIERES-AUX-DAMES

JEUNES.COM

Le mot Bouxières provient du latin « buxus » (le buis) ou plus précisément de « buxaria », la haie de buis. Ce nom est largement répandu avec près de nous Bouxières-aux-Chênes (du buis et des chênes, toute une forêt en un seul nom !) ou un peu plus loin près de Louvigny, Bouxières- sous -Froidmont. Les Romains ont apporté aux Gaulois un art de vivre et une manière agréable de créer une clôture naturelle avec du buis. Les villas romaines en détenaient, et encore de nos jours en Italie.

On trouve également de nombreuses haies de buis plantées au sein des cloîtres des églises, plus spécialement celles ayant un parterre divisé en quatre, symbole de la Croix mais aussi des Quatre temps de l'année liturgique, des quatre Évangélistes, etc… Le buis est utilisé à la fête des Rameaux ; ainsi est-on certain d'en détenir pour entamer la semaine sainte. Mais le buis ferait partir les moustiques ; pour en avoir dans mon jardin, je crois à cette vertu utile les soirs.

Mais une autre théorie existe également ; celle d'une origine celtique ; nous étions alors dans la région des gaulois appelés Leuques, dont le totem était le loup ; mais M. GEINDRE, historien décédé il y a peu, refusait cette hypothèse non étayée…

Quand à l'expression « aux Dames », les habitants savent qu'elle vient des chanoinesses qui habitaient l'Abbaye, dont la Cour des Dames permet d'admirer encore les belles habitations. Celle du centre, la plus belle à mon avis, était celle de l'Abbesse. Montez à la Cour, vous ne regretterez pas le déplacement ! Sous la Révolution, toute trace de la noblesse devant disparaître, la commune s'appellera « Bouxières -aux-Monts » ; tout le monde comprend facilement pourquoi. Ayant la bonne idée de vivre à NANCY dès 1786, elles éviteront la guillotine bien avant la prise de la Bastille, dont un Bouxiérois sera acteur, recevant une médaille pour ce mérite. Bonaparte, avant de devenir Napoléon, rétablira les noms antérieurs à la Révolution.

Vers 1238, s'appelant « Boissiesras Nonnains »,le village aurait pu devenir « Bouxières aux Nonnes » : avouez que ce serait moins beau à prononcer que « aux Dames »…

Conseils municipaux d'enfants : ATTENTION CHANGEMENTS DE DATES

MARDI 16 AVRIL à la maison de retraire de 17h00 à **18h00**

MARDI 7 MAI à la maison de retraite de 17h00 à **18h30**

MARDI 28 MAI à la maison de retraite de 17h00 à **18h00**

RÉPARATION DES CLOCHES

Depuis quelques années, une cloche était à l'arrêt et les autres fonctionnaient mal. Après réparation, nous pouvons à nouveau entendre le son de nos cloches dans d'excellentes conditions

Photo : B Launoy

GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE

Claude CHEVREUX
Conseiller municipal délégué aux bois et aux forêts

Layons d'éclaircie :

Afin de procéder à l'entretien de la forêt, nous avons créé des layons d'éclaircie dans la nouvelle parcelle acquise en 2010 qui permettront de faire du dépressage (élimination des mauvaises essences pour permettre aux essences nobles de se développer).

Affouage :

La première partie des affouages se déroule dans les parcelles 3 et 4 dans les acacias dont le vrai nom est robinet et ceci pour permettre la création d'une prairie forestière où va renaître la flore lorraine en particulier, des orchidées et chardons lorrains et d'autres que vous pourrez découvrir et admirer lors de vos promenades champêtres.

La deuxième partie des affouages se situe dans la forêt communale limitrophe du territoire de Custines par l'élimination des jeunes arbres, afin de permettre aux ensemenciers de se développer et de produire des bois nobles (grumes).

Claude CHEVREUX encadrera la JABAD pour le nettoyage de ce secteur. Merci aux jeunes de la JABAD.

LES TRAVAUX

Rédigé en collaboration avec le responsable du service technique

Jean-Louis RIEUF
Adjoint aux travaux

PLANTATION À LA PELOUSE
NOVEMBRE 2012

Le centre technique municipal a procédé à la plantation de tilleuls sur le site de la Pelouse.

TRAVAUX CIMETIÈRE
DÉCEMBRE 2012

A la demande des élus, le personnel communal a entrepris la rénovation de quelques murs du cimetière qui menaçaient de s'ébouler.

Rénovation des clôtures de la partie basse du cimetière (60.100 € TTC)

DÉCORATION DE NOEL DECEMBRE 2012

Comme chaque année et pour le bien de tous, le service technique œuvre pour illuminer et décorer la collectivité. Malheureusement nous déplorons encore cette année des vols ou du vandalisme sur les décorations.

DÉNEIGEMENT
NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2012

Le service technique de la commune assure une permanence hivernale de déneigement. Quatre équipes, à tour de rôle, ont pour mission de rendre les voies de Bouxières circulables par temps de neige ou de verglas. Les équipes dégagent en priorité les rues dont les pentes sont comprises entre 10 et 15 % (Goulotte, Jéricho, Mirjolaines, Victor Henri, Cendrillon, Cheneau, Arsène Galilé, Corvées…)

COVOITURAGE

La commune de Bouxières-aux-Dames a décidé la création d'une aire de regroupement pour les adeptes du covoiturage comportant 8 emplacements pour des véhicules légers. L'emplacement retenu se situe rue du Téméraire en face du foyer rural et se justifie de par sa proximité avec Lay-Saint-Christophe, la VEBE, la nouvelle voie de l'Amezule et l'entrée de l'A31. Les travaux pour mener à bien ce projet seront achevés à la fin de cette année.

AGENDA

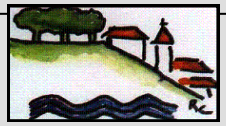

Comité des fêtes

Feux d'artifice
13 juillet 2013

Brocante
18 août 2013

Fête des Tilleuls
8 septembre 2013

Les dates des prochaines sorties "COURSES" avec l'ILGC de l'AMEZULE.

19/04	**AUCHAN TOMBLAINE**
03/05	**CORA ESSEY PULNOY**
17/05	**AUCHAN TOMBLAINE**
31/05	**CORA ESSEY PULNOY**
14/06	**AUCHAN TOMBLAINE**
28/06	**CORA ESSEY PULNOY**
12/07	**AUCHAN TOMBLAINE**
26/07	**CORA ESSEY PULNOY**

Réservation auprès de M. Guy CHRETIEN
au 03 83 22 74 76
Du lundi au jeudi avant midi

On nous prie de vous faire part du décès de

Monsieur Daniel CERUTTI,

survenu le 20 décembre 2012.

Nos plus sincères condoléances.

LES HORAIRES

LES NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Mardi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à **18 h**
Mercredi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Jeudi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Vendredi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Samedi : de 10 h à 12 h

LES NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE
JUSQU'AU 3 JUIN 2013

LA POSTE

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00
de 14 h à 17 h 30
Le samedi
de 8 h 30 à 12 h 00

Nous mettons à votre disposition la possibilité de faire paraître, sur le bulletin municipal, les événements de votre famille comme :

LES NAISSANCES,
LES PARRAINAGES,
LES MARIAGES,
LES DÉCÈS.

Faire la demande,
à l'accueil de la mairie, lors de la déclaration.

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES
NOTRE-DAME DE CLÉVANT

AVRIL 2013
Dimanche 7 à 10 h 00 - Custines
Dimanche 14 à 10 h 00 - Bouxières
Dimanche 21 à 10 h 00 - Malleloy
Dimanche 28 à 10 h 00 - Custines

MAI 2013
Dimanche 5 à 10 h 00 - Custines
Mercredi 8 à 10 h 00 - Malleloy
Jeudi 9 à 10 h 00 - Malleloy
Dimanche 12 à 10 h 00 - Custines
Dimanche 19 à 10 h 00 - Bouxières-aux-Dames
Dimanche 26 mai à 10 h 00 - Custines

JUIN 2013
Dimanche 2 à 10 h 00 - Custines
Dimanche 9 à 10 h 00 - Malleloy
Dimanche 16 à 10 h 00 - Bouxières-aux-Dames
Dimanche 23 à 10 h 00 - Custines
Dimanche 30 à 10 h 00 - Bouxières-aux-Dames